

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 9 (1868), p. 305-306

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1868__9__305_0

© Société de statistique de Paris, 1868, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



I.

Procès-verbal de la séance du 4 juillet 1868.

Le 4 juillet dernier, la Société s'est réunie sous la présidence de M. Hipp. Passy. Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le secrétaire dépouille la correspondance et analyse un certain nombre d'ouvrages offerts par les auteurs à la Société.

L'ordre du jour appelle le vote de l'assemblée sur la candidature, présentée dans la séance précédente, de M. le docteur Francesco Scalzi, professeur d'hygiène à l'Université de Rome.

M. Scalzi est nommé, à l'unanimité, membre de la Société.

M. le secrétaire, en présentant les candidatures de MM. les docteurs Bourrousse de Laffore, médecin en chef de l'hospice impérial des Quinze-Vingts, et Dumesnil, médecin de l'asile impérial de Vincennes, demande que l'assemblée, prenant en considération le fait de son entrée en vacances à l'issue de la présente séance, veuille bien, conformément, d'ailleurs, à ses précédents, procéder immédiatement à l'élection. Il ajoute que cette demande lui paraît se justifier, en outre, par les titres des candidats, dont l'aptitude est garantie par les fonctions scientifiques qu'ils remplissent dans des établissements hospitaliers.

M. Humbert demande le rappel au règlement, qui exige un intervalle d'un mois entre la présentation et la nomination.

M. Legoyt fait remarquer que la Société ne devant se réunir que le 1^{er} samedi de novembre, c'est-à-dire dans quatre mois, le règlement est ici inapplicable. Il rappelle, d'ailleurs, que les précédents ont résolu la question, et au fond, il estime qu'il pourrait y avoir, pour la Société, de sérieux inconvénients à mettre un intervalle de quatre mois entre la présentation et la nomination, les candidatures très-honorables pouvant être retirées dans l'intervalle.

L'assemblée, consultée, décide qu'il sera passé outre au vote.

MM. Bourrousse de Laffore et Dumesnil sont élus à l'unanimité membres de la Société.

L'ordre du jour appelle le dépôt par M. le trésorier des comptes de l'exercice 1867 et la présentation du budget de 1868.

Le dépôt de ces deux documents effectué, l'assemblée, sur la proposition de M. le président, charge de leur examen une commission spéciale composée de MM. le docteur Juglar, un des vice-présidents, Frignet et le docteur Vacher.

Elle décide que cette commission pourra, dès que son travail sera terminé, pro-

voquer une réunion extraordinaire de l'assemblée, pour lui en soumettre les résultats.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'heure avancée ne permettant pas d'entendre les lectures annoncées, M. le président fait connaître à l'assemblée qu'elle entre en vacances à partir de cette séance, pour ne se réunir que le 1^{er} samedi de novembre, sauf le cas d'une convocation extraordinaire sur la demande de la commission des comptes et du budget.

La séance est levée.
